

Union particulière pour la classification internationale des brevets (Union de l'IPC)

**Vingt-neuvième session
Genève, 13 – 17 mai 2013**

RAPPORT

adopté par le Groupe de travail

INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail sur la révision de la CIB (ci-après dénommé "groupe de travail") a tenu sa vingt-neuvième session à Genève du 13 au 17 mai 2013. Les membres ci-après du groupe de travail étaient représentés à la session : Allemagne, Brésil, Canada, Chine, Égypte, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Irlande, Japon, Mexique, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Suède, Suisse, Ukraine, Office européen des brevets (OEB) et Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) (22). La liste des participants fait l'objet de l'annexe I du présent rapport.
2. La session a été ouverte par M. A. Farassopoulos, directeur de la Division des classifications internationales et des normes.

BUREAU

3. Le groupe de travail a élu à l'unanimité M. R. Iasevoli (OEB) président et M. P. Zenteno Márquez (Mexique) vice-président pour 2013.
4. Mme N. Xu (OMPI) a assuré le secrétariat de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. Le groupe de travail a adopté à l'unanimité l'ordre du jour qui figure à l'annexe II du présent rapport.

DÉLIBÉRATIONS, CONCLUSIONS ET DÉCISIONS

6. Conformément aux décisions prises par les organes directeurs de l'OMPI lors de leur dixième série de réunions, tenue du 24 septembre au 2 octobre 1979 (voir les paragraphes 51 et 52 du document AB/X/32), le rapport de la présente session rend compte uniquement des conclusions (décisions, recommandations, opinions, etc.) du groupe de travail sans rendre compte en particulier des déclarations de tel ou tel participant, excepté lorsqu'une réserve relative à une conclusion particulière du groupe de travail a été émise ou réitérée après l'adoption de cette conclusion.

RAPPORT SUR LA QUARANTE-CINQUIÈME SESSION DU COMITÉ D'EXPERTS DE L'UNION DE L'IPC

7. Le Secrétariat a présenté un rapport verbal sur la quarante-cinquième session du Comité d'experts de l'Union de l'IPC (ci-après dénommé "comité") (voir l'annexe IV du document IPC/CE/45/2).

8. Il a été noté en particulier que le comité avait adopté la feuille de route de la révision de la CIB dans le cadre de laquelle il convenait d'inscrire de préférence la révision des secteurs faisant l'objet d'un grand nombre de demandes émanant de pays émergents, qui n'étaient pas couverts par la classification coopérative des brevets (CPC) ou la FI, qui avaient un rythme de croissance rapide et où le nombre de sous-groupes dans la CIB n'était pas suffisant pour pouvoir effectuer des recherches efficaces. Ces secteurs étaient indiqués sur une liste qui serait actualisée deux fois par an par le Bureau international. Les demandes de révision de ces secteurs pourraient être soumises par tout membre de l'Union de l'IPC selon une procédure indiquée en détail dans le projet [CE 456](#). Les demandes de révision pourraient également être soumises selon la même procédure par l'OEB/les États-Unis d'Amérique ou le Japon dans des domaines où une réorganisation majeure de la CPC ou de la FI serait prévue, afin d'éviter les divergences avec la CIB.

9. Il a également été noté que dans le cadre des projets de révision, des définitions seraient uniquement prises en considération pour les endroits appelant des explications supplémentaires sur le schéma de classement ou son utilisation. De nouvelles définitions de sous-classes ne seraient envisagées que pour les sous-classes où il s'avère que le schéma de classement ou la relation de la sous-classe avec d'autres endroits ne sont pas suffisamment clairs. Seules les parties pertinentes des définitions seraient alors rédigées. Les définitions devraient être aussi ciblées que possible. Par exemple, si la matière couverte par une sous-classe était claire mais que son lien avec d'autres sous-classes ne l'était pas, seule la partie correspondante des définitions serait élaborée.

10. Il a été noté en particulier que le comité avait décidé de déléguer son pouvoir d'adopter les schémas approuvés au groupe de travail et avait adopté une nouvelle procédure de révision et de publication (voir le paragraphe 14 ci-après).

11. Le comité avait également adopté des modifications du *Guide d'utilisation de la CIB* (ci-après dénommé "guide") et des Principes directeurs pour la révision de la CIB, plus précisément une nouvelle catégorisation et une définition des différents types de renvois. Enfin, le comité avait examiné un certain nombre de questions relatives au reclassement.

RAPPORT SUR LA HUITIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL WG1 DE L'IP5 SUR LA CLASSIFICATION

12. Le groupe de travail a pris note d'un rapport succinct présenté oralement par l'USPTO, au nom des offices IP5, sur la huitième session du groupe de travail WG1 de l'IP5 sur la classification (ci-après dénommé "WG1").

13. La huitième session du WG1 s'est tenue au siège de l'USPTO à Washington, du 18 au 22 mars 2013. Le WG1 a décidé de clore le projet de classement hybride commun (CHC), qui

serait remplacé par une nouvelle initiative en matière de classement. Le mandat et le déroulement des opérations concernant cette initiative avaient été définis d'un commun accord et seraient soumis en juin 2013 pour approbation aux chefs adjoints et aux chefs des offices IP5. Toutes les propositions de projet en suspens relatives au CHC seraient examinées dans le cadre du nouveau mandat du WG1 après son approbation.

PROCÉDURES DE RÉVISION ET DE PUBLICATION DE LA CIB

14. Dans le cadre de la nouvelle procédure de révision et de publication adoptée par le comité (voir le paragraphe 10 ci-dessus), le groupe de travail serait responsable de l'examen technique ou formel des projets de révision, y compris l'adoption finale des schémas approuvés. Afin d'accélérer l'entrée en vigueur des schémas approuvés, la session d'été du groupe de travail a été avancée à début mai. La compilation de toutes les modifications devant entrer en vigueur dans la version suivante de la CIB continuerait d'être établie dans les deux langues faisant foi au début du mois de juin pour vérification définitive. Des publications anticipées du schéma de classement, de la table de concordance et de la compilation seraient diffusées de manière simultanée, aux fins de vérification, avec les fichiers maîtres et le fichier de validation correspondants.

15. En vue d'améliorer le travail de vérification, un comité de rédaction (une deuxième paire d'yeux), composé des offices ci-après qui se sont portés volontaires, a été désigné par le groupe de travail : Allemagne, Brésil, Canada, Fédération de Russie, France, Irlande, Japon, Royaume-Uni, Suède, Suisse et l'OEB. Le Bureau international distribuerait à ses membres les parties du schéma de classement à vérifier du point de vue rédactionnel et formel. En particulier, il vérifierait expressément la correspondance entre la table de correspondance, les notes de transfert et les indicateurs de version figurant dans le schéma. Certains offices utilisant les fichiers maîtres seraient invités à vérifier leur exactitude. Cette vérification devrait durer deux semaines. Le Bureau international introduirait ensuite les corrections afin de préparer la publication anticipée finale pour le 1^{er} juillet, comme d'habitude.

16. À l'invitation du comité, et conformément au concept d'"une deuxième paire d'yeux", le groupe de travail a désigné pour chaque nouveau projet de révision un corapporteur en plus du rapporteur (voir le dossier de projet correspondant). Son rôle consisterait à vérifier d'un point de vue formel les propositions soumises par le rapporteur aux différents stades d'un projet, ainsi que leur intégration dans le schéma. Le corapporteur pourrait proposer une maintenance "légère" du schéma dans le secteur révisé si nécessaire, afin d'améliorer l'uniformité terminologique.

PROGRAMME DE RÉVISION DE LA CIB

17. Le groupe de travail a examiné 18 projets de révision, à savoir : [A 052](#), [A 056](#), [A 057](#), [A 058](#), [A 059](#), [C 459](#), [C 460](#), [C 461](#), [C 462](#), [C 463](#), [C 464](#), [C 465](#), [C 466](#), [F 004](#), [F 007](#), [F 008](#), [F 013](#) et [F 015](#). L'état d'avancement de ces projets et la liste des mesures à prendre assortie de délais sont indiqués dans les projets correspondants sur le forum électronique. Toutes les décisions, observations et annexes techniques figurent sur le forum électronique dans les annexes des projets correspondants intitulées "Décision du groupe de travail".

18. Il a été rappelé aux rapporteurs des projets de révision qu'il convenait d'étudier, dans la mesure du possible, les renvois dans le secteur révisé des projets de révision et de formuler, le cas échéant, des propositions relatives à la suppression des renvois non limitatifs du schéma, et de proposer des définitions si nécessaire.

PROJETS DE DÉFINITIONS DE LA CIB

19. Le groupe de travail a examiné 43 projets de définitions, à savoir : [D 152](#), [D 221](#), [D 228](#), [D 233](#), [D 235](#), [D 252](#), [D 253](#), [D 255](#), [D 256](#), [D 257](#), [D 258](#), [D 261](#), [D 263](#), [D 270](#), [D 271](#), [D 272](#), [D 273](#), [D 274](#), [D 275](#), [D 276](#), [D 277](#), [D 278](#), [D 279](#), [D 280](#), [D 281](#), [D 282](#), [D 283](#), [D 284](#), [D 285](#), [D 287](#), [D 288](#), [D 289](#), [D 290](#), [D 291](#), [D 292](#), [D 293](#), [D 294](#), [D 295](#), [D 296](#), [D 298](#), [D 299](#), [D 303](#) et [D 304](#). L'état d'avancement de ces projets et la liste des mesures à prendre assortie de délais sont indiqués dans les projets correspondants sur le forum électronique. Toutes les décisions, observations et annexes techniques figurent sur le forum électronique dans les annexes des projets correspondants intitulées "Décision du groupe de travail". Le groupe de travail a mené à bien neuf projets de définitions.

20. Le groupe de travail a pris note de la décision du comité concernant les nouvelles définitions de sous-classes. De nouvelles définitions de sous classes ne seraient envisagées que pour les sous-classes où il s'avère que le schéma de classement ou la relation de la sous-classe avec d'autres endroits ne sont pas suffisamment clairs (voir le paragraphe 9 ci-dessus).

MAINTENANCE DE LA CIB

21. Le groupe de travail a examiné neuf projets de maintenance, à savoir : [M 011](#), [M 013](#), [M 014](#), [M 742](#), [M 743](#), [M 744](#), [M 745](#), [M 746](#) et [M 747](#). L'état d'avancement de ces projets et la liste des mesures à prendre assortie de délais sont indiqués dans les projets correspondants sur le forum électronique. Toutes les décisions, observations et annexes techniques figurent sur le forum électronique dans les annexes des projets correspondants intitulées "Décision du groupe de travail".

22. Le groupe de travail est convenu de créer les nouveaux projets de maintenance ci-après :

Mécanique : [M 750](#) (Section B, SE); et

Chimie : [M 748](#) (Section C, IE), [M 749](#) (H01M, OEB).

ACTUALITÉS SUR LES QUESTIONS INFORMATIQUES CONCERNANT LA CIB

23. Le groupe de travail a pris note d'un [exposé](#) succinct du Bureau international sur la situation des différents systèmes et projets informatiques appuyant la CIB.

24. Il a été noté que, en ce qui concernait le reclassement de la CIB, il restait encore 1,2 millions de familles à reclasser et que, depuis la quarante-cinquième session du Comité d'experts, les offices avaient mis l'accent sur la transmission des données de reclassement pour les versions 2009.01 à 2012.01 de la CIB. Les offices ont été invités à s'assurer que les données de reclassement communiquées étaient acceptables pour IPCRECLASS en vérifiant leur publication à l'adresse <http://www.wipo.int/ipcreclassification/>.

25. La nouvelle version 3.0 de la plate-forme de publication de la CIB sur l'Internet était en cours d'élaboration et la procédure d'installation du logiciel correspondant avait été simplifiée. La mise à niveau du système IPCCAT avec les documents DOCDB en XML, compte tenu du reclassement effectué dans la CIB 2012.01, était achevée et une étude de faisabilité concernant le classement de textes dans la CIB au niveau des groupes était en cours de réalisation.

26. Les évolutions fonctionnelles du forum électronique de la CIB relatives à la conversion automatique en PDF des annexes publiées dans d'autres formats seraient mises en place prochainement. Enfin, il a été annoncé que le projet de gestion de la révision de la CIB venait tout juste d'être lancé. Ce projet serait intégralement sous-traité et la date prévue pour sa mise en production était celle de la publication anticipée de la version 2016.01 de la CIB.

PROCHAINE SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL

27. Après avoir évalué la charge de travail attendue pour sa prochaine session, le groupe de travail est convenu de consacrer les deux premières journées et la matinée de la troisième journée au domaine de l'électricité, l'après-midi de la troisième journée et la matinée de la journée suivante au domaine de la chimie et la dernière journée et demie au domaine de la mécanique.

28. Le groupe de travail a pris note des dates suivantes pour sa trentième session :

4 – 8 novembre 2013

29. Le groupe de travail a adopté le présent rapport à l'unanimité par voie électronique le 11 juin 2013.

[Les annexes suivent]